

Samedi 20 décembre 2014 à Thury-Harcourt
Remise du Guidon d'Or 2014 à M.Paul Chandelier

Mesdames, Messieurs,

L'Association Dérailleurs, que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, milite depuis bientôt vingt-cinq ans pour que le vélo reprenne toute sa place dans l'éventail des moyens de déplacements ... et ceci sous deux formes.

La première forme de déplacements, c'est celle du vélo au quotidien, le vélo urbain ou péri-urbain, celui des trajets domicile-travail, celui des trajets scolaires, celui des courses de proximité, celui des petits déplacements de moins de 5 km pour lesquels il est de très loin le plus efficace ...

... et pour défendre et promouvoir ce vélo au quotidien, l'Association Dérailleurs est affiliée à la FUB, la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette forte d'un réseau de 180 associations locales comme la nôtre, représentant 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien et 17 millions d'usagers réguliers.

La deuxième forme de déplacements, c'est celle du vélo-tourisme, qu'il s'agisse d'une promenade d'une demi-journée le long du canal entre Caen et la mer ; ou bien d'une randonnée de plusieurs jours entre les plages du débarquement et le Mont-Saint-Michel ; ou bien d'un Tour de Manche avec le programme Cycle West ; ou bien encore d'un grand itinéraire européen de plusieurs milliers de kilomètres comme le projet d'eurovéloroute n°4 qui de Roscoff en Bretagne, à Kiev en Ukraine, emprunte le littoral du Calvados ...

... et pour défendre et promouvoir le vélo-tourisme, l'Association Dérailleurs est affiliée à l'AF3V, l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes.

Le Guidon d'Or

A l'instar de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette, Dérailleurs décerne deux prix : d'une part le Guidon d'Or qui vient récompenser une personne, une entreprise ou une collectivité qui a particulièrement bien servi la cause du vélo et, d'autre part, le Clou Rouillé qui est son contraire et vient pointer du doigt une personne, une entreprise ou une collectivité qui ne fait rien pour le vélo ... ou le fait mal.

Autant nous avons déjà remis de nombreux Clous Rouillés, autant nous avons été économes de nos Guidons d'Or, attestant ainsi que les développements en faveur du vélo ne sont pas vraiment à la hauteur de nos attentes.

Jusqu'alors, seulement trois Guidons d'Or ont été distribués :

- en 1998 à Luc Duncombe, alors président de Caen-la-Mer, pour un premier budget spécifique au vélo.
- En 2010 à la Communauté de Communes Plaine Sud de Caen, pour son réseau structuré de pistes cyclables reliant les communes entre-elles.
- En 2012 aux Services Techniques de la Ville de Caen en charge des mobilités douces, pour la qualité de leurs dernières réalisations en matière d'aménagements cyclables.

Et voilà que début 2014, l'Assemblée Générale de Dérailleurs, sur proposition du Conseil d'Administration, a décidé de vous accorder à vous – M. Paul Chandelier – cette rare distinction ... Votre nom n'est pas sorti comme ça d'un chapeau ... Vous n'étiez pas un outsider, vous teniez même la corde depuis plusieurs années, souvent nommé mais jamais nommé.

Chaque fois que votre candidature était évoquée, les opposants disaient « oui, mais pas maintenant, le plan vélo départemental n'est pas assez avancé ».

Mais l'ouverture en 2013 du premier tronçon de la Voie Verte de la Suisse Normande entre Louvigny et Grimbosq, puis l'ouverture programmée du deuxième tronçon entre Grimbosq et Thury-Harcourt ainsi que la liaison Caen-Louvigny vous ont permis, si je puis dire, d'emporter le morceau.

Vous l'avez compris, M. Chandelier, chez Dérailleurs comme dans toute organisation démocratique, pour atteindre un même but, il existe des courants de pensée ... des différences d'appréciation ... et, de ces différentes thèses, le Président doit faire la synthèse. Je vais donc essayer de vous présenter les différents points de vue.

Les arguments en faveur ...

Monsieur Chandelier, ce Guidon d'Or, vous le devez en grande partie à votre méthode de travail et à votre volonté d'avancer malgré les difficultés. Nous avons apprécié le personnage et ses méthodes de travail consensuelles.

Certains d'entre nous se souviennent de réunions parfois difficiles avec les communes, souvent opposées aux tracés, voire aux vélos, voire à la perte de terres agricoles. Vous avez su faire preuve d'abnégation, et d'obstination, pour convaincre vos pairs - et pas mal de Maires - de l'intérêt du vélo. Nous avons d'ailleurs noté une évolution importante dans le discours des élus locaux entre 2004 (début du Plan Vélo Départemental) et aujourd'hui.

Un autre aspect de votre personnalité que nous avons apprécié c'est la volonté d'une concertation avec les usagers. Depuis de nombreuses années, vous avez toujours sollicité la participation de Dérailleurs dans les projets, les études, la réalisation des pistes cyclables ... et vous avez su entrer en contact avec nous sans trop d'a-priori. D'autres responsables au Conseil Général et dans d'autres collectivités territoriales pourraient en prendre de la graine. L'expérience des usagers est primordiale et à ce titre, avec 25 années de militantisme, Dérailleurs possède – sans fausse modestie – une expertise des équipements cyclables reconnue par ceux qui veulent bien nous entendre. De même, en ce qui concerne le tourisme à vélo, nous sommes quelques uns ici à parcourir les véloroutes européennes et possédons une expérience forgée sur des dizaines de milliers de kilomètres.

C'est également grâce à votre ténacité que nous avons une belle voie verte de la Suisse Normande, d'une aussi grande qualité, et reconnue unanimement comme telle. Lorsque nous rencontrons nos homologues dans d'autres régions de France, il y a deux choses qu'ils veulent venir voir chez nous : la Maison du Vélo de Caen et la voie verte de la Suisse Normande.

Nous espérons voir prochainement cette voie verte se continuer vers Clécy et, d'ici là, nous nous réjouissons de l'ouverture annoncée pour l'été 2015 de l'itinéraire complet de la V43 entre Ouistreham et La Rochelle sous le curieux vocable de « Vélo Francette ». Nul doute que la communication autour de cet événement attirera de nombreux touristes à vélo car cette véloroute possède de nombreux atouts touristiques qu'il convient de mettre en valeur.

En résumé, M. Chandelier, vous avez su suivre le dossier qui vous a été confié, et naviguer intelligemment pour le faire avancer, donnant ainsi un coup d'accélérateur au développement de la voirie cyclable dans le département dans un contexte qui n'était pas évident.

Les critiques ...

Après toutes ces éloges, M. Chandelier, voyons ce qu'il y a sur l'autre plateau de la balance.

Longtemps, il nous est apparu, que le vélo - pour vous - c'était la promenade du dimanche en famille, comme sur les publicités des banques ou des promoteurs immobiliers ... papa pull noué autour du cou, maman en robe à fleurs, sourire et petit bouquet dans le panier du guidon ... j'exagère sans doute ... Bref, il nous semble que vous n'êtes pas convaincu que le vélo c'est aussi, et surtout, un moyen de transport au quotidien qui évite l'utilisation de la voiture ...

Ensuite, nous ne comprenons pas toujours la méthode. On peut regretter que, une fois au bout de vos arguments, vous n'avancez que s'il y a consensus d'élus, et sans forcément - dans ce cas - tenir compte de l'avis des utilisateurs que nous sommes. Quand tout le monde est sur la même longueur d'ondes, ça roule. Quand les élus et les associations ne sont pas d'accord, il semble que vous donniez l'avantage aux élus, soit pour ne pas avancer, soit avec des solutions techniques qui ne nous conviennent pas. Dans le premier cas, la méthode (ne pas avancer) peut avoir du bon (les élus finiront bien par voir ce qu'ils ratent), dans le second cas (les solutions techniques discutables) c'est plus ennuyeux, car ça fixe dans le temps des choses qui ne sont pas satisfaisantes ... et l'itinéraire de l'EV4 sur le littoral, itinéraire pas facile j'en conviens, en est une illustration.

Et justement, puisque nous en sommes à l'EV4, le dernier grief qui vous est fait c'est que le Plan Vélo Départemental n'avance pas assez vite. Adopté en 2004 pour une durée de 12 ans, ça nous donnait 2016 comme date butoir. Sans trahir de secrets, si nous avons bon espoir pour que la véloroute de la Suisse Normande soit achevée dans les délais, nous savons déjà que ce ne sera pas le cas pour l'EV4, la véloroute du littoral.

Mais les choses sont en train de bouger au niveau national puisque, sous l'impulsion des DRC (Départements et Régions Cyclables) un comité d'itinéraire EV4 est en train de se constituer, comité d'itinéraire auquel Dérailleurs participera, puisque l'AF3V (l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes) a confié à Dérailleurs en septembre dernier une Délégation d'Itinéraire sur toute la partie française de l'EV4, de Roscoff dans le Finistère jusqu'à Bray-Dunes à la frontière belge. Ce comité d'itinéraire permettra sans doute de lever des Fonds Européens et donnera un coup d'accélérateur dans les départements où l'itinéraire est le moins avancé.

En conclusion ...

Voilà, Monsieur Chandelier, le Guidon d'Or c'est une récompense, c'est pour vous dire notre reconnaissance, mais c'est aussi un encouragement ... Le Plan Vélo Départemental arrive bientôt à échéance et il faut déjà penser à la suite.

Les collectivités territoriales ne doivent pas limiter leur logiciel au vélotourisme. Les équipements cyclables, voies vertes ou pistes cyclables, sont utilisés pour les déplacements quotidiens de proximité et pas seulement pour le vélo-loisir d'où l'importance de faire des aménagements de qualité ... et la voie verte de la Suisse Normande est exemplaire en particulier au niveau du revêtement. Développer les déplacements à vélo répond aussi aux contraintes légales de limitation des gaz à effet de serre qui s'imposent désormais à toutes les collectivités territoriales.

Après les grands axes, il faudra encourager le développement de liaisons cyclables de village à village, démarche dans laquelle s'est engagée par exemple l'Allemagne il y a fort longtemps et où l'on peut traverser toute une région en empruntant ces liaisons cyclables de proximité.

Réaffirmons ici bien fort que favoriser les déplacements à vélo, c'est tout bénéfique pour la collectivité.

- Se déplacer à vélo plutôt qu'en voiture, c'est diviser par dix la place occupée sur l'espace public, aussi bien en circulation qu'en stationnement.
- Se déplacer à vélo, c'est diminuer le bruit et la pollution dans nos villes et y retrouver une circulation apaisée.
- Se déplacer à vélo, c'est bon pour la santé, ce qui se chiffre au niveau des finances publiques mais également en confort de vie.
- Se déplacer à vélo enfin c'est augmenter son pouvoir d'achat et c'est redynamiser le commerce de proximité.

Monsieur Chandelier, le moment est venu pour vous de recevoir le Guidon d'Or 2014 décerné par Dérailleurs dans ce lieu dont vous nous direz toute la portée symbolique. Je sais que vous ne courrez pas après les honneurs. Mais rassurez vous, ce que nous vous offrons aujourd'hui, ce n'est pas une décoration que vous pourrez aisément porter à la boutonnière ...